

Colloque

Organisé par l'Université Lille 2

et le Programme pour l'étude des migrations globales,
Institut de hautes études internationales et du développement, Genève

Asile et extradition

Théorie et pratique
de l'exclusion du statut de réfugié



Programme

Vendredi 23 novembre 2012

Faculté des Sciences Juridiques, Politiques
et Sociales de l'Université Lille 2

Salle Guy Debeyre - 1, Place Déliot à Lille

Site internet : crdp.univ-lille2.fr/manifestations

9h00 Allocution de bienvenue

Xavier Vandendriessche, Professeur, Président de l'Université Lille 2.

9h10 Propos introductifs

Caroline Laly-Chevalier, Maître de conférences (HDR) Université Lille 2 ; Juge assesseur HCR (Cour nationale du droit d'asile).

Vincent Chetail, Professeur, Institut de hautes études internationales et du développement (Genève) ; Directeur, Programme pour l'étude des migrations globales.

Les relations entre extradition et exclusion du statut de réfugié : aspects matériels

Présidence : Roger Errera, Conseiller d'Etat honoraire.

9h20 L'exclusion du statut de réfugié : cadre général

Jean-Yves Carlier, Professeur, Université catholique de Louvain.

Pierre d'Huart, doctorant, Université catholique de Louvain.

9h40 L'apport du droit international pénal au droit international des réfugiés : l'article 1F(a) de la Convention de Genève

Céline Bauloz, Assistante de recherche et d'enseignement, Institut de hautes études internationales et du développement (Genève).

10h00 Les relations entre droit international des réfugiés et droit international de l'extradition : apports et limites de la clause d'exclusion au titre de l'article 1F(b) de la Convention de Genève

Vincent Chetail, Professeur, Institut de hautes études internationales et du développement (Genève) ; Directeur, Programme pour l'étude des migrations globales.

10h20 Pause café

10h50 Statut de réfugié et agissements contraires aux buts et aux principes des Nations Unies

Pierre d'Argent, Professeur, Université catholique de Louvain.

11h10 L'application de la clause d'exclusion de la protection subsidiaire de l'article 17 1 d) de la Directive 2004/83/CE du Conseil de l'Union européenne

Fatma Boggio-Cosadia, Consultante, Juge assesseur HCR (Cour nationale du droit d'asile).

11h30 Discussions

12h15 - 14h Pause déjeuner

Les relations entre extradition et exclusion du statut de réfugié : aspects institutionnels et procéduraux

Présidence : Jean-Yves Carlier, Professeur, Université catholique de Louvain

14h00 Les problèmes d'articulation des procédures d'asile, d'extradition et d'entraide judiciaire pénale : état des lieux

Caroline Laly-Chevalier, Maître de conférences (HDR) Université Lille 2 ; Juge assesseur HCR (Cour nationale du droit d'asile).

Mathias Forteau, Professeur, Université de Paris Ouest-Nanterre La Défense, membre de la Commission du Droit International (CDI).

14h30 Accorder l'asile ou extraditer ? Recherche sur la jurisprudence du Conseil d'Etat sur l'articulation entre le statut de réfugié et le droit de l'extradition

Serge Slama, Maître de conférences, Université d'Evry-Val-d'Essonne.

14h50 Le statut de l'exclu au regard du droit de l'extradition

Jean Matringe, Professeur, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines.

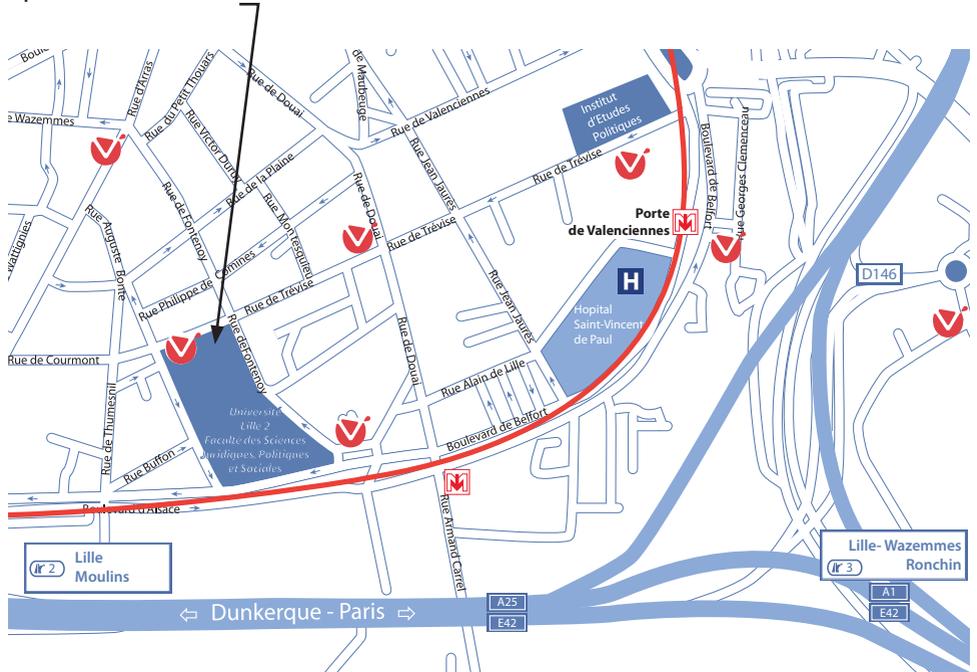
15h10 Pause café

15h40 Mandat d'arrêt européen et asile : une articulation sous le prisme des droits fondamentaux

Valérie Mutelet, Maître de conférences, Université d'Artois.

16h00 Discussions

Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales de l'Université Lille 2 1, place Déliot à Lille



Conception et réalisation : Université Lille 2 - Service Communication - Octobre 2012



Pour se rendre à la Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales de l'Université Lille 2 :

• Par le réseau de transports en commun de la métropole urbaine de Lille :

Métro Ligne 2, station Porte de Douai, puis fléchage « Faculté de Droit ».

• En voiture :

- depuis Paris, Bruxelles ou Gand, suivre Dunkerque (A25), sortie n°2 « Lille-moulins », puis fléchage « Faculté de droit ».

- depuis Londres, Calais ou Dunkerque, suivre Paris (A1), sortie n°3 « Lille-Wazemmes », puis fléchage « Ronchin » et ensuite « Faculté de droit ».

INSCRIPTION A RETOURNER AVANT LE 15 NOVEMBRE 2012

Contact : maryse.lesne@univ-lille2.fr

Coupon d'inscription colloque

Asile et extradition
Théorie et pratique de l'exclusion du statut de réfugié
Vendredi 23 novembre 2012

Par courriel :
Maryse Lesne, Gestionnaire projets GIP - maryse.lesne@univ-lille2.fr

Par courrier :
Madame, Monsieur :
Qualité :
Adresse :
Tél. : **Courriel :**

Réponse souhaitée avant le 15 novembre 2012

**CRDP - Faculté des Sciences Juridiques,
Politiques et Sociales de l'Université Lille 2**

à l'attention de M^{me} Maryse Lesne

1, Place Déliot, BP 629
59024 Lille cedex